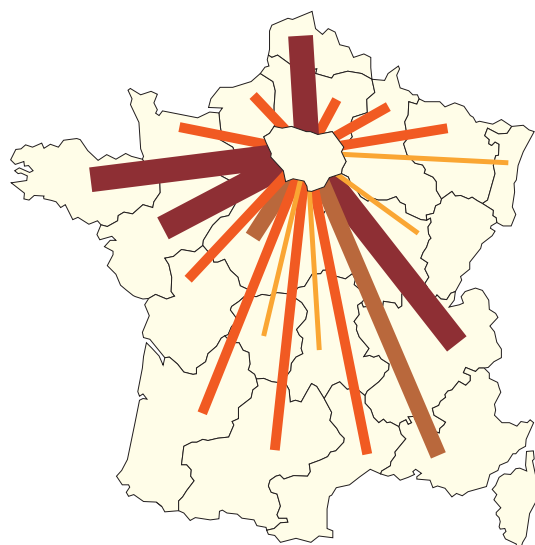


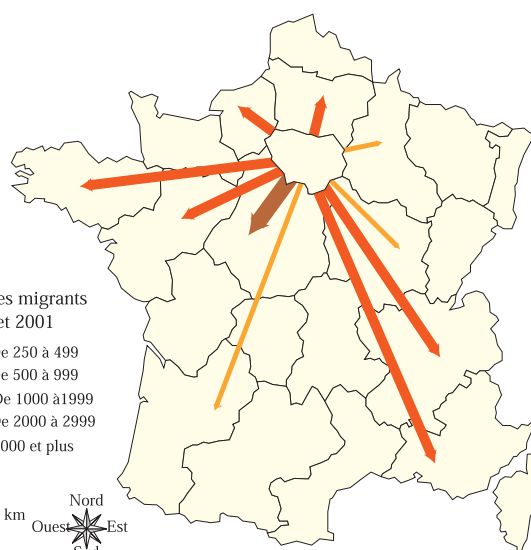
Île-de-France

La région Ile de France polarise toujours fortement l'emploi métropolitain. La nature des activités, très fortement tertiairisées, tire la structure des emplois vers le haut. Les services aux entreprises, principal moteur de l'expansion de l'emploi tertiaire ces dernières années, y contribuent fortement. Le marché du travail est particulièrement favorable pour les femmes dont le taux de chômage est le plus bas de France. L'Ile de France est une région jeune qui va le rester. Elle bénéficie pour cela d'un jeu de migrations favorable. Le système de formation initiale produit des flux de formés de haut niveau. Mais il produit aussi une part non négligeable de jeunes qui sortent sans qualification. L'offre de formation est toujours orientée vers les filières générales et ce à tous les niveaux. Dans ce paysage, l'apprentissage est faible mais se développe dans le supérieur. L'insertion des jeunes diplômés du supérieur est très bonne, et plus encore pour les femmes. Les emplois sont pérennes, les salaires et les niveaux de qualification élevés. L'insertion des sortants du secondaire est en revanche peu différente de celle observée en moyenne. Toutefois, les conditions d'emploi sont plus favorables : emplois plus stables, salaires et niveaux de qualification plus élevés.

Les principales arrivées en Ile-de-France entre 1998 et 2001



Les principaux departs d'Ile-de-France entre 1998 et 2001



© TheMA - UMR 6049

Source : Enquete "Generation 98", Cereq 2001

Contexte

La région Île-de-France est la seule "mégapole" française intégralement urbaine. Elle polarise toujours fortement l'emploi : un sur cinq est encore localisé dans la région. L'industrie francilienne reste, de loin, tant en volume d'emplois qu'en valeur ajoutée, au premier rang en France. Pourtant sa part dans l'emploi régional est la plus faible de métropole - excepté la Corse. Ce positionnement relatif provient en grande partie d'un processus d'externalisation des activités plus avancé qu'ailleurs. La délocalisation d'activités à l'étranger ou en région a certes joué mais la filialisation des activités tertiaires et l'explosion des "services aux entreprises" ont fortement contribué à cette évolution. Recentrée sur ses cœurs de métiers, l'industrie régionale se caractérise par une grande diversité : quasiment toutes les activités sont significativement présentes. L'industrie francilienne est "autonome", 93 % des effectifs industriels sont employés dans des entreprises dont le siège social est dans la région. Elle est "rayonnante", 61 % des effectifs d'entreprises industrielles dont le siège social est en Ile-de-France travaillent dans une autre région. Elle est "attractive", c'est la première région d'accueil des groupes étrangers.

Les activités tertiaires emploient en Ile de France plus de huit personnes sur dix - une proportion qui excède de dix points la moyenne nationale. Mais la tertiarisation de l'économie francilienne n'est pas de même nature que celle de PACA, du Languedoc-Roussillon ou de la Corse. Si les emplois publics sont nombreux, du fait de la présence des ministères et des grands organismes publics, leur part dans l'emploi total est assez faible. En revanche, les services marchands contribuent pour les deux tiers à la valeur ajoutée régionale contre à peine la moitié en Province. Sièges sociaux, sociétés de services informatiques, sites de conception, de gestion des ressources humaines et de contrôle de gestion sont très nombreux. Du même coup, les positions de cadres hautement qualifiés (direction, conception, recherche) représentent plus de 16 % des emplois. Ces emplois décisionnels à haut revenus génèrent un grand nombre d'emplois dans les "services personnels" et les "activités culturelles et sportives". Au sein de la population active les positions de cadres sont deux fois plus fréquentes que dans la plupart des régions. La part des professions intermédiaires est la plus élevée de France, tandis que celle des ouvriers est la plus faible.

Entre 1993 et 2000, le volume régional d'emploi s'est accru de 9 % contre 11 % en moyenne nationale. Il y a néanmoins une divergence notable dans le contenu de la croissance des emplois entre l'Ile-de-France et la province. L'industrie a perdu beaucoup plus d'emplois (- 27 % entre 1989 et 1998), tandis que les services aux entreprises et tout particulièrement l'activité de "conseils et assistance" (+ 38 % entre 1989 et 1998) ont été le principal moteur de l'expansion de l'emploi tertiaire. Ils devancent les services administrés, beaucoup moins créateurs d'emplois à Paris qu'en province. Les emplois créés sont souvent des emplois de qualité : la part des emplois temporaires est la plus faible de France. Si le taux de chômage régional est toujours inférieur à la moyenne française, celui des femmes l'est plus encore, alors que le taux d'activité féminine est très élevé (55 % d'actives dans la région, entre 45 et 50 % dans la plupart des régions). La position des jeunes sur ce marché du travail semble privilégiée : leur part dans les DEFM est exceptionnellement basse, inférieure de sept points à la moyenne de la métropole.

Quel que soit le scénario retenu, l'Ile-de-France, région jeune, va le rester. Il est fort probable qu'elle devienne au cours des prochaines décennies "la région la plus jeune de métropole". Tout y contribue : l'importance relative de sa population d'âge fécond, le fort taux de fécondité des franciliennes et l'arrivée en grand nombre de jeunes ménages en fin d'études ou en début de vie active. De plus, si la région est de loin la plus déficitaire de métropole dans ses échanges migratoires, cela renforce de fait son rajeunissement : ce sont essentiellement des retraités ou des ménages en seconde moitié de vie active qui la quittent. Selon toute vraisemblance, le nombre de jeunes franciliens ne baissera pas, il devrait même s'accroître légèrement.

Formation initiale

L'organisation de l'appareil éducatif régional s'inscrit dans un contexte particulier où coexistent trois académies. D'autre part, contrairement à la plupart des autres régions, l'Ile de France connaît une croissance toujours soutenue des effectifs scolarisés, notamment de jeunes de 20 à 24 ans.

L'enseignement supérieur long occupe une place traditionnellement importante en Ile de France. Cette place s'est encore renforcée ces dernières années : le taux de scolarisation des 20-24 ans, déjà élevé en 1993, a fait un bond considérable ces dernières années. L'offre de formation supérieure se caractérise aussi par l'importance des IIIèmes cycles universitaires dont la part est de loin la plus élevée de métropole. Pourtant, l'appareil éducatif secondaire n'est pas le plus performant si l'on regarde la proportion de bacheliers qui reste proche de la moyenne métropolitaine et celle des jeunes qui sortent du système scolaire sans qualification (9%) qui pour le coup est élevée.

L'enseignement général reste la filière dominante dans tous les cycles de formation. Cela se traduit d'abord par les orientations en fin de 3^{ème} vers un CAP-BEP dont la part est la plus faible de métropole. Cela se traduit ensuite par la proportion de bacs professionnels qui a faiblement progressé. Cela se traduit enfin, par la part des orientations de nouveaux bacheliers vers les IUT ou les STS qui est non seulement la plus faible de métropole mais a légèrement baissé ces dernières années, alors que l'on observe un développement spectaculaire de la place de ces filières dans le reste de la métropole. En Ile de France, le taux de poursuite d'études dans le supérieur des nouveaux bacheliers est important. Ces derniers se dirigent de façon privilégiée vers les études universitaires. L'importance et la diversité de l'offre de formation régionale ne les incitent pas à changer de région à cette occasion.

S'il demeure particulièrement peu important dans la région, l'apprentissage a toutefois vu sa situation sensiblement changer au cours de ces dernières années. Le nombre de contrats signés comme le taux d'utilisation par les jeunes ont nettement progressé. Surtout, cette évolution s'est largement faite au profit des niveaux supérieurs de formation. En 2000, les niveaux III et plus représentent plus de 29% de l'ensemble des apprentis, contre seulement 14% au niveau métropolitain.

Formation post-initiale

Contrairement à l'apprentissage, les contrats de qualification et d'adaptation sont largement développés en Ile de France. Leur utilisation par les jeunes comme leur diffusion dans le tissu des entreprises, déjà très fortes au début des années 1990, n'ont cessé de progresser au cours de la décennie. En 1999 le taux d'utilisation des contrats de qualification par les jeunes en Ile de France dépasse ainsi largement les taux observés dans toutes les autres régions : il est de 2,4% est passe ensuite à 1,6% en Languedoc-Roussillon.

Les autres formations post-initiales sont en revanche proportionnellement peu utilisées en Ile-de-France, qu'il s'agisse des stages AFPA ou des stages du Conseil régional.

Insertion des jeunes

Lorsqu'ils entrent sur le marché du travail, Les jeunes formés en Ile-de-France sont beaucoup plus souvent diplômés du supérieur et surtout du supérieur long : 27% ont un diplôme de niveau I ou II contre 19% en moyenne. La nature et le dynamisme du marché du travail francilien ne les incitent pas à migrer vers d'autres régions. L'entrée dans la vie active est rapide et durable pour les diplômés du supérieur. Trois ans après la sortie du système scolaire, le taux de chômage (4%) est inférieur à la moyenne mais il n'est pas – comme on aurait pu s'y attendre - le plus faible de France. Le marché du travail francilien est particulièrement favorable pour les jeunes femmes diplômées du supérieur, alors que les conditions d'insertion des jeunes hommes se rapprochent de la moyenne. Mais ce sont surtout les conditions d'emploi qui se distinguent de la moyenne métropolitaine : la part des jeunes en CDI est

la plus forte de France et les emplois dans la fonction publique sont importants. Les salaires, très élevés, sont liés pour partie aux niveaux de diplômes, de même que les emplois de cadres qui sont très fréquents (42% soit le taux le plus fort de France).

Pour les sortants du secondaire, les parcours d'insertion ne sont pas très différents de ceux observés en moyenne métropolitaine. Ainsi, trois ans après la sortie du système scolaire, le taux de chômage des jeunes sortis du secondaire en 1998 était à peine inférieur à la moyenne. Mais, derrière ce constat, se cachent de fortes différences selon le genre : les jeunes femmes s'insèrent assez facilement sur le marché du travail tandis que les jeunes hommes rencontrent des difficultés plus patentées. Parmi les sortants du secondaire qui occupent un emploi en mars 2001, les conditions sont, comme pour les diplômés du supérieur, plus favorables qu'en moyenne métropolitaine. Les emplois sont très souvent stables et à temps complet. Quant aux niveaux de qualification des emplois occupés, plus d'un sur quatre est un emploi de cadre ou de profession intermédiaire.

**Tableau de synthèse relatif à l'accès des jeunes
à la formation professionnelle et à l'emploi en Ile de France**

	1993		2000		Taux de variation	
	(ou année la plus proche) *		(ou année la plus proche) *		annuel moyen	
	Île de France	Métropole	Île de France	Métropole	Île de France	Métropole
I. Le contexte économique et social						
Population totale	10 661 937	56 625 026	10 951 136	58 520 688	0,3	0,4
Taux de var. annuel de la pop. dû au solde migratoire					-0,5	0,0
Part des moins de 25 ans dans la population totale	34,0	34,0	31,9	30,9	-0,7	-1,1
Pib par habitants (Euros courants / habitants)	29 230	18 830	35 950	23 500	3,0	3,2
Taux de chômage (BIT)	10,2	11,5	8,4	9,6	-2,7	-2,6
Part du chômage de longue durée	35,9	34,6	30,1	30,6		
Population active	5 386 851	25 341 950	5 492 151	26 542 481	0,2	0,5
Taux d'activité des femmes	53,4	46,7	55	48,1	0,4	0,4
Part de l'emploi tertiaire	78,0	68,8	82,8	72,6	0,9	0,8
Part de l'emploi public	16,7	19,1	19,3	20,2	2,4	0,9
Part de l'emploi dans les étbs de moins de 10 salariés	7,4	8,3	9,3	9,5	5,9	3,4
Part des cadres et des pr.intellectuelles dans la PAO	20,0	11,7	22,6	13,1	1,4	1,3
II. Indicateurs globaux sur la formation initiale						
Taux de scolarisation des 16-19 ans (y.c. apprentissage)	86,4	85,8	85,6	84,4	-0,2	-0,3
Taux de scolarisation des 20-24 ans (y.c. apprentissage)	32,5	29,7	42,4	35,2	4,5	2,9
Proportion observée de bacheliers	54,7	54,7	62,5	61,9	1,7	1,6
Proportion de jeunes sortis sans qualification (niv. VI et Vbis)			9,0	7,5		
Part des inscrits dans l'enseignement supérieur	19,6	14,3	19,8	15,3	0,1	1,0
III. La formation professionnelle des jeunes						
Part des CAP-BEP dans les accès au niveau V	40,8	46,4	39,6	47,2	-0,6	0,3
Part des bach. prof. dans l'ensemble des bacheliers	11,5	13,1	15,5	18,5	4,4	5,1
Part des STS-IUT parmi nouveaux bac. entrant dans le sup.	27,4	31,4	27,0	35,8	-0,2	1,9
Taux d'accès à l'apprentissage chez les jeunes 16-25 ans	1,1	1,5	2,3	2,9	13,1	11,6
Part des apprentis parmi les jeunes préparant un diplôme de niv. V			27,0	29,0		
part des apprentis parmi les jeunes préparant un dipl. de niv. IV			25,0	26,0		
Taux d'accès aux contrats de qualification chez les 16-25 ans	1,5	1,1	2,4	1,5	8,1	5,3
Taux d'accès aux stages des Conseils rég. chez les jeunes chômeurs			19,9	21,7		
Taux d'accès aux stages AFPA chez les 16-25 ans	0,1	0,3	0,1	0,4	0,0	4,9
IV. L'insertion des jeunes formés dans la région						
Part des demandeurs d'emploi parmi les jeunes 16-24 ans	5,4	7,6	5,6	7,6	0,4	0,0
Part des jeunes accédant rapidement et durablement à l'emploi						
- niveau secondaire			57,9	56,0		
- diplômés du supérieur			77,9	74,2		
Taux de chômage après 3 ans de vie active						
- niveau secondaire			12,9	13,3		
- diplômés du supérieur			4,1	4,7		
Salaire médian corrigé des temps partiel						
- niveau secondaire			1 150	1 080		
- diplômés du supérieur			1 750	1 520		

* Avertissement...

S'agissant d'indicateurs de structure dont les évolutions ne peuvent être que très lentes, le millésime précis de l'information importe assez peu. Les données utilisées, très diverses, proviennent de sources dont les calendriers de disponibilité sont par construction différents. Le lecteur se reportera utilement à l'annexe pour la chronologie précise de chaque série.